

Communiqué de presse du commissaire provisoire de la Swissmetal Industries SA du
19 août 2011

**Swissmetal: Informations des autorités par le commissaire provisoire / D'autres
mesures seront étudiées**

Berne, le 19 août 2011. Lors d'une réunion tenue jeudi soir, les responsables de Swissmetal et le commissaire provisoire nommé par le juge ont informé les représentants du Seco, du canton de Soleure et du canton de Berne ainsi que les représentants du syndicat Unia de l'état des travaux. Avec satisfaction, tous les participants ont pris connaissance du fait que le commissaire provisoire a élaboré avec le soutien de Swissmetal différents scénarios permettant la continuation de l'activité industrielle des usines de Reconvilier et de Dornach. Toutefois, les responsables de Swissmetal et le commissaire provisoire estiment que la continuation de l'activité de ces deux usines ne sera possible que dans une mesure réduite et qu'il sera impossible de préserver tous les emplois.

La mise au point détaillée d'autres scénarios possibles, la recherche d'investisseurs forts et les négociations consécutives nécessitent toutefois plus de temps. Cela étant, la liquidité de l'entreprise reste sous tension et la production ne pourra continuer que lentement. Actuellement, des mesures supplémentaires sont en train d'être étudiées.

Le caractère réalisable de ces mesures sera examiné de manière plus approfondie jusqu'à lundi. La question de l'accomplissement des licenciements sera ensuite décidée.

* * *

Pour informations supplémentaires:

- Site internet du commissaire provisoire: www.sachwalter-swissmetal.ch
- Me Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone: 031 357 00 00